



21

PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES

P.E.R

Pour le Préfet des Alpes Maritimes
Le Secrétaire Général

Jean-Michel DREVET

5 7 NOV. 1999

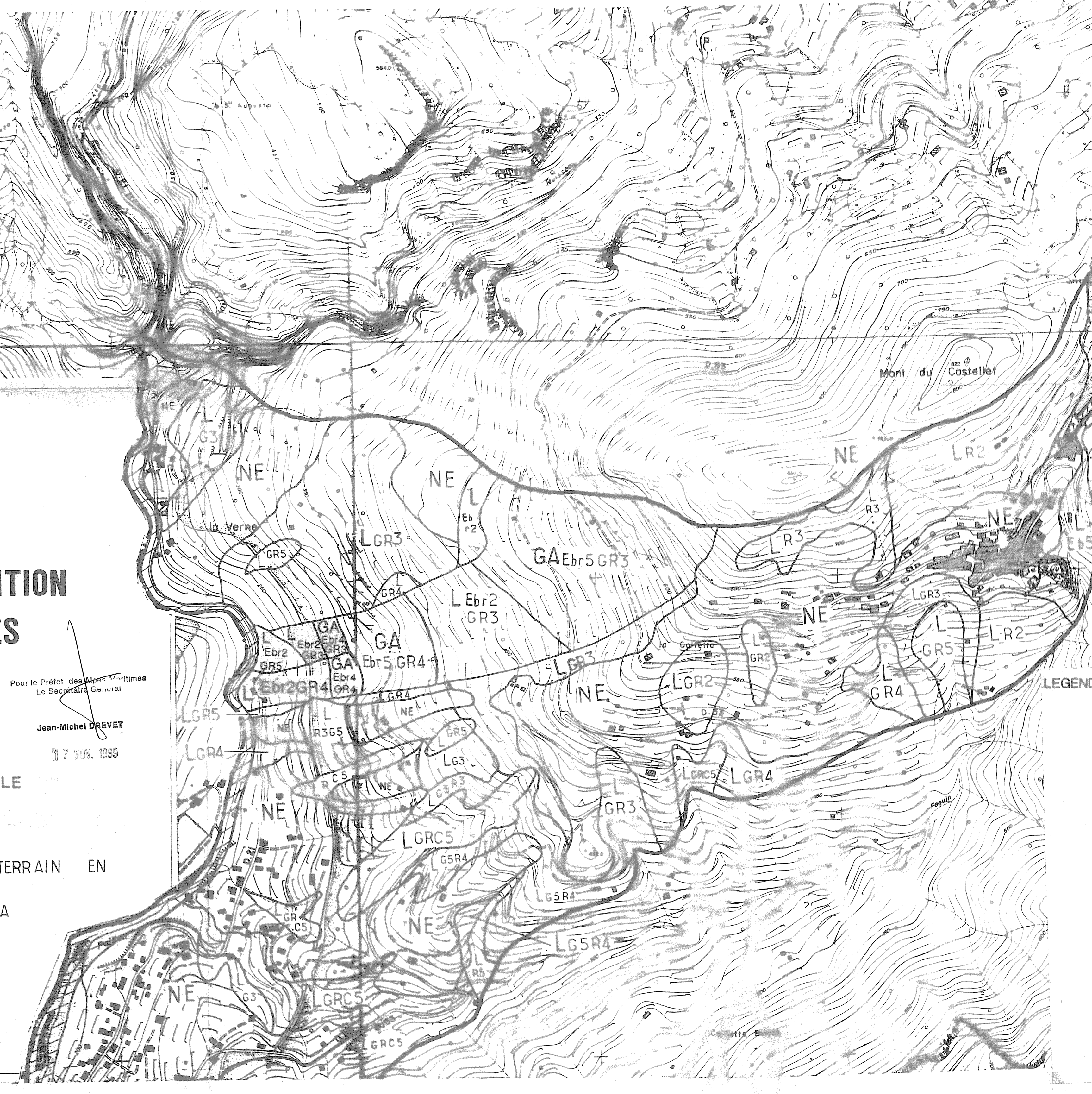
COMMUNE DE PEILLE

CARTE DES MOUVEMENTS DE TERRAIN EN
DYNAMIQUE ET ALEA

1 / 5 000

GS.T 87 614

MODIFIÉ LE 21 JUIN 1999



LEGENDE EN MOUVEMENT DE TERRAIN

- Niveau du risque**
 - Risque nul à faible**
Aucun des facteurs déterminants ou aucune association des facteurs déterminants génératrice de mouvements n'est reconnue sur le site.
 - Risque mal connu - incertitude**
Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessibles).
 - Risque moyen**
Tous les facteurs déterminants sont accessibles, mais l'intensité n'apparaît au cours du temps.
 - Risque important**
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible.
 - Risque élevé ou très élevé**
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes, le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.

Mouvements à intensité moyenne à forte	
	Glissement
	Glissement banc sur banc
	Glissement de versant
	Épandrement
	Eboulement en masse
	Chute de blocs
	Chute de pierres
	Eboulement banc sur banc
	Eboulement de versant
	Ravinement
	Coulee

ACTUEL	POTENTIEL
	I
	D
	E
	El
	El
	El
	El
	El
	El
	El

	Affaissement
	Fluage
	Reptation
	Ravinement léger

	Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements, Eboulements). Dans la zone exposée on rajoute la lettre 'A' celle du phénomène et l'indice du niveau du risque, ex: Gr 3 risque moyen de récession d'un glissement.
	Couloir de chute de blocs
	Lave torrentielle

Remarques:

- Il faut souligner que la gradation entre risque mal connu (incertitude) et risque moyen, voire important, n'est pas formelle puisque la maîtrise du risque n'exclut pas son importance; il est donc difficile de classer cette zone, sa position entre le risque nul ou faible et le risque moyen nous semble la moins mauvaise possible. Il ne nous semble pas pouvoir en effet évoluer en risque très élevé.
- Il est possible dans une zone d'exprimer un risque de faible intensité et de niveau plus élevé superposé à un risque de forte intensité de niveau moins élevé, la représentation inverse ne peut se produire puisque le risque de forte intensité serait prédominant.

Ex: Un risque élevé (SS: reptation) de faible intensité peut se superposer à un risque moyen de forte intensité (G3 glissement)

	M	Zone exposée à un aléa actuel ou aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.
	GA	Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en œuvre de confortations intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coûts seront en conséquence élevés.
	I	Zone d'aléa mal déterminée où existe une présomption d'occurrence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants.
	L	Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des risques anthropiques générés par l'occupation des sols.
	NE	Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière.